



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. ROBERT-CLICHE
MUNICIPALITÉ DE TRING-JONCTION

AVIS D'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NO 575 SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE DE LA MUNICIPALITÉ DE TRING-JONCTION (PPCMOI).

AVIS PUBLIC est par la présente donné :

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 13 janvier 2026, le conseil municipal de Tring-Jonction a adopté les projets de règlement no 575 concernant les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

QU'une assemblée de consultation publique sur le projet de règlement no 575 se déroulera le 10 mars 2026 dans la salle des séances du conseil municipal à l'hôtel de ville situé au 247, rue Notre-Dame à Tring-Jonction et permettra aux personnes intéressées de soumettre leurs commentaires sur les modifications proposées :

- **Règlement no 575 sur les PPCMOI** ayant pour objet :
 - D'habiliter le conseil à autoriser, sur demande et selon certains critères, un PPCMOI qui déroge à certains règlements d'urbanisme;
 - De permettre d'évaluer des projets selon des critères particuliers, au cas par cas, et autoriser les projets particuliers à certaines conditions;

QU'une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau de la Municipalité, durant les heures normales d'ouverture. Les projets de règlement peuvent également être consultés sur le site Internet de la Municipalité dans l'onglet « Vie municipale » et « Séances du conseil » à l'adresse suivante : <https://www.tringjonction.qc.ca/pages/seances-du-conseil>

Donné à Tring-Jonction
ce 10 février 2026

Jonathan Paquet
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Jonathan Paquet, directeur général et greffier-trésorier, résidant à Tring-Jonction certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant le 10e jour du mois de février 2026, à chacun des endroits suivants, savoir : Près de la porte principale de l'église catholique et à l'Hôtel de Ville (extérieur entre 15h00 et 17h00).

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 10e jour du mois de février deux mille vingt de six.

Jonathan Paquet
Directeur général et greffier-trésorier